

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Assemblée générale annuelle

Jeudi, le 2 mars 2017 – 11 h
Salle Royal 3, Hôtel Le Dauphin, Drummondville, Québec

Procès-verbal

Présents: François Beaudry, président, Caroline Couture, Mario Lacerte, Hendrick Larouche, Jonathan Lemay, Robert Powell, Duane Tolhurst, Mary-Ellen Trueman, Michel Boudreault, éleveurs Ayrshire, invités spéciaux et commanditaires.

Secrétaire: Lucie Lecomte, adjointe administrative.

Absent : Robert Saville

1.0 APPEL À L'ORDRE

François Beaudry, président, appelle la réunion à l'ordre à 11h12 et souhaite la bienvenue à tous. Il communique aux membres quelques directives à suivre pour le bon déroulement de l'Assemblée.

Il remercie les personnes présentes de s'être déplacées et souhaite la bienvenue à tous.

2.0 IDENTIFICATION DES MEMBRES

François Beaudry demande à tous les membres de s'identifier au moyen des cartons de vote et ayant observé plus de 25 cartons de vote de membres, il déclare l'Assemblée générale annuelle légalement opérante.

3.0 NOMINATION DES SCRUTATEURS

François Beaudry demande de nommer des scrutateurs.

Jean-François Simard / Mario Lacerte propose et appuie Dany Germain et Jean-François Bournival comme scrutateurs.

Les 2 propositions sont:

ADOPTÉES
2017-0302-006

4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

François Beaudry procède à la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter.

Andrew Shufelt / Jean Morency propose et appuie l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE
2017-0302-007

5.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE ANNUELLE TENUE LE 9 MARS 2016

Michel Boudreault fait une lecture rapide du procès-verbal.

On demande le vote.

Hendrick Larouche / Claude Laroche propose et appuie que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 9 mars 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE
2017-0302-008

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

6.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Michel Boudreault fait la lecture du suivi des résolutions qui se retrouvent aux pages 20 - 21 du rapport annuel.

Question:

Résolution #1 : Nous avons pris position et nous acceptons de poursuivre avec le système. Valacta travaille afin que l'information soit distribuée à peu de frais et nous confirmerons les informations qui seront disponibles.

On demande s'il y a d'autres questions. Aucune question.

7.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

François Beaudry fait la lecture de son rapport présenté aux pages 20 - 21 du rapport annuel.

Michel Boudreault précise que le système d'enregistrements offert par Holstein Canada ne sera pas disponible en 2017 et nous devons attendre du moins jusqu'en 2018. Nous nous assurons que le travail soit toujours bien fait. Holstein Canada travaille avec notre système Abri, qui nous sert bien, et nous étudierons l'offre d'Holstein Canada lorsque le moment sera venu.

8.0 RAPPORTS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Boudreault fait la lecture de son rapport présenté aux pages 22 - 23 du rapport annuel.

9.0 COMITÉ D'AMÉLIORATION DE LA RACE

Pascal Morneau présente le rapport du comité d'amélioration de la race présenté aux pages 24 - 25 du rapport annuel.

10.0 FINANCES

Présentation des invités :

M. Daniel Côté, Ciac
M. Doug Evans, président Association Ayrshire USA
M. Dany Germain, Ciac
M. Scott Hartwell, DCC Waterbeds
M. Steve Lacroix, Club Ayrshire des Appalaches
M. Gérard Landry, Agrinova
M. Guillaume Massé, Purina
M. Jean-Marc Pelletin, Jersey Canada
M. Antoine Riverin, MAPAQ
M. Christopher Studer, Semex

Rapport de l'auditeur.

Rapport de l'auditeur à la page 26 du rapport annuel. Michel fait la lecture du rapport de mission d'examen de l'auditeur.

Rapports financiers présentés aux pages 27 à 41

Michel Boudreault fait la lecture du bilan et donne des explications sur les actifs et passifs du bilan.

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

Lecture de l'état des résultats.

Produits

- Amélioration de la race: baisse sur enregistrements et nous devons travailler afin que les éleveurs fassent leurs enregistrements;
- Promotion de la race: 1 voyage en moins en Finlande en 2016 et augmentation des annonces vendues dans la revue;
- Administration : argent reçu du Gouvernement du Nouveau-Brunswick soit 10 000 \$ pour l'organisation de l'AGA dans cette province;
- Perte réalisée au niveau des placements due à une écriture lors du transfert au cours de l'année. Placements plus sécuritaires et plus de services de la part de nos planificateurs financiers. Un revenu de TAG (STgenetics) soit \$1 par doses vendues au Canada est inclus dans les placements. Aucune entente n'est signée au sujet de ces doses vendues mais nous désirons éventuellement établir un contrat avec eux.

Charges

- Amélioration de la race : comme discuté nous mettrons l'emphase sur les visites de fermes pour rattraper des enregistrements;

Nous terminons avec un déficit de 38 459 \$ incluant la perte de 14 700 \$ au niveau des placements (écriture citée ci-haut). Nous avons une diminution de nos dépenses et le fait que nous savons maintenant vers quel moment le système d'enregistrements de Holstein Canada sera prêt, nous pourrions planifier et décider des avenues immédiates et futures.

Questions :

Licence ABRI : on précise que le contrat se terminera à la fin de 2017 et que nous renégocierons avec eux pour un autre contrat qui, habituellement est de 3 ans. Nos besoins pourront peut-être changés aux niveaux des services. Les coûts d'ABRI se retrouvent dans le volet amélioration de la race et frais d'administration.

François Beaudry souligne que le conseil d'administration est très conscient du déficit et précise que Michel Boudreault fait un très bon travail pour replacer les finances.

11.0 NOMINATION DE L'AUDITEUR(TRICE) POUR 2017

On demande si l'assemblée désire nommer un auditeur (trice).

Robert Powell / Patrick Riordon

propose et appuie de nommer la même firme comptable que l'an passé soit BDO Canada, pour les états financiers se terminant au 30 novembre 2017.

ADOPTÉE
2017-0300-009

12.0 CHANGEMENTS AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

Michel présente les changements importants proposés à la refonte des règlements administratifs. Il explique les raisons des regroupements, pourquoi certains paragraphes ont été rayés ou ajoutés et apporte des exemples pour que tout soit bien compris.

On souligne que les règlements administratifs sont évolutifs et qu'ils ont été réécrits afin qu'ils soient plus faciles à consulter tout en gardant en tête le bien de l'Association. Les membres ont pu consulter la refonte et les changements importants apportés à ceux-ci sur notre site Internet.

On demande s'il y a des questions.

Philippe Marcoux félicite François et Michel ainsi que le conseil d'administration pour le colossal travail accompli.

Jimmy McOuat félicite également tout le monde pour leur travail. M. McOuat demande s'il est possible de faire des transferts sans envoyer les enregistrements officiels, pourquoi il n'est pas permis de faire des transferts électroniquement et si cette option sera disponible éventuellement. Michel précise que nous travaillerons pour que cette option devienne disponible et si parfois une urgence survenait, de communiquer avec l'Association

On demande comment la définition de la race Ayrshire a-t-elle été établie. François Beaudry mentionne que dans le cadre d'une rencontre du conseil d'administration de la Fédération mondiale Ayrshire en Afrique du Sud en 2012, une demande avait été faite de définir la race Ayrshire et que Viking Genetics ait une certaine discipline dans leur appellation de la Ayrshire. Suite aux voyages en Finlande, des discussions avec la Suède, et autres pays beaucoup d'animaux étaient sous l'appellation de Viking Red (race rouge). La FMA devait définir la race car il y avait une demande de la part des pays. Lors de la réunion du conseil d'administration de la FMA au Wisconsin, ces standards ont été acceptés par la majorité des pays membres.

MM. Robert Tolhurst et Per Falk ont travaillé à retracer les généalogies et les sources de la Ayrshire afin de pouvoir présenter un standard de la Ayrshire. En acceptant ces standards dans notre race nous améliorerons la fiabilité de nos données sur les tests génomiques.

Philippe Marcoux / Marcellin Therrien

propose et appuie que la refonte des règlements administratifs soit acceptée dans son ensemble sans la lecture de celle-ci.

On demande le vote

ADOPTÉS À L'UNANIMITÉ
Par plus des 2/3 des membres présents
2017-0302-010

Pause : 13h05

Retour : 14h10

On remercie tous les partenaires qui ont participé à notre événement et l'horaire suivant l'AGA est présenté.

13.0 RÉSOLUTIONS

Résolution # 1

Considérant que, lors de la dernière conférence mondiale Ayrshire aux États-Unis, les éleveurs Ayrshire ont signifié leur intérêt à revenir à nouveau au Canada dans le cadre d'une conférence mondiale Ayrshire;

Considérant qu'un tel projet requiert beaucoup de temps et sera aussi bénéfique pour la race Ayrshire canadienne et ses éleveurs;

Considérant que les ressources d'Ayrshire Canada sont limitées;

Il est résolu que le comité canadien de la CMA soit formé en tant que comité de travail; que le siège social national en constitue le centre administratif, mais que les démarches et responsabilités relèvent toutefois de ce comité, responsabilités qui comprendraient, sans s'y limiter : la planification de l'itinéraire, la recherche de commanditaires, la négociation des ententes concernant l'hébergement et les déplacements.

L'objectif est que la planification de cet événement relève des éleveurs et non de l'association. Puisque les éleveurs canadiens ont su organiser avec brio la conférence mondiale Ayrshire 1996; puisque, plus récemment, les éleveurs Ayrshire canadiens ont organisé des conférences internationales de la jeunesse réussies, auxquelles ont participé de jeunes éleveurs canadiens; et, puisque les technologies actuellement disponibles permettent la collaboration étroite des éleveurs malgré la distance : les éleveurs ont par conséquent la capacité d'organiser un tel événement spécial, qui reflétera à jamais le renforcement de la race Ayrshire canadienne et de ses éleveurs.

Ayrshire Ontario
Appuyée et adoptée.

Le Conseil d'administration ne supporte pas cette résolution.

Mary-Ellen Trueman souligne que le Conseil d'administration ne supporte pas cette résolution à cause de sa formulation et qu'il serait préférable d'écourter celle-ci par: Ayrshire Ontario demande qu'un comité soit formé afin d'étudier la possibilité d'organiser la CMA de 2024.

REJETÉE

Résolution # 2

Considérant qu'au Canada ce sont les 8 meilleurs résultats qui sont compilés pour les bannières (éleveur et exposant) dans les expositions.

Considérant qu'à la WDE ce sont les 6 meilleurs résultats qui sont compilés pour les bannières (éleveur et exposant).

Considérant que le nombre de têtes dans les expositions diminue année après année.

Considérant qu'il y a plus d'exposants avec un moins grand nombre de têtes.

Le Club Ayrshire des Appalaches, propose de changer le nombre de 8 à 6 des meilleurs résultats compilés pour les expositions au Canada afin de permettre à plus d'exposants de compétitionner.

CLUB AYRSHIRE DES APPALACHES

Le Conseil d'administration supporte cette résolution.

Jonathan Lemay /Frédéric Collard propose et appuie l'adoption de cette résolution.

Discussion

On demande des explications au niveau des procédures et règlements. Yves précise que pour la Royale et le Suprême laitier, le nombre est de huit (8). Toutefois, dans plusieurs expositions régionales le nombre est de dix (10 et celles-ci doivent suivre les règlements des expositions.

On demande le vote :

La résolution est :

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT
2017-0302-011

On précise que les responsables des expositions seront informés de cette résolution.

Résolution # 3

Considérant qu'il est important d'avoir les meilleurs sujets Ayrshire à la Royale de Toronto et considérant que le jugement du Suprême laitier a lieu après la date limite des inscriptions pour la Royale.

Il est proposé par le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe que les sujets ayant terminé en première et deuxième position de chaque classe lors du Suprême Laitier aient droit au tarif d'inscription de base pour la Royale de Toronto. Le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe demande donc à l'association Ayrshire du Québec de faire suivre la proposition auprès d'Ayrshire Canada.

CLUB AYRSHIRE DE BEDFORD/ST-HYACINTHE

Le Conseil d'administration supporte cette résolution.

Andrew Shufelt/ Christian Bilodeau propose et appuie l'adoption de cette résolution.

Discussion

On précise que l'an passé, cette résolution avait été refusée par les gens de la Royale mais nous déposerons une nouvelle demande. On mentionne qu'Assist expo est maintenant utilisé par Royale et de ce fait, le travail sera facilité.

On demande le vote :

La résolution est :

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT
2017-0302-012

Résolution # 4

Considérant qu'il est important de démontrer notre appréciation face aux améliorations apportées.

Considérant les efforts de la Royale pour l'édition 2016 en ce qui attrait à la qualité de la ripe, la disposition du rond pour le jugement et l'amélioration de la logistique lors du jugement Ayrshire.

Il est proposé par le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe d'envoyé une lettre de félicitations à la Royale de Toronto. Le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe demande donc à l'association Ayrshire du Québec de faire suivre la proposition auprès d'Ayrshire Canada.

CLUB AYRSHIRE DE BEDFORD/ST-HYACINTHE

Le Conseil d'administration supporte cette résolution.

Claude Larocque / Mario Lacerte propose et appuie l'adoption de cette résolution.

Discussion. Aucune discussion.

On demande le vote :

La résolution est :

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-0302-013

Résolution # 5

Considérant l'importance d'avoir un concours tout-canadienne avec une forte participation et crédibilité.

Il est proposé par le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe que le comité amélioration de la race d'Ayrshire Canada revoit la formule des toute-canadienne. Le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe demande donc à l'association Ayrshire du Québec de faire suivre la proposition auprès d'Ayrshire Canada.

CLUB AYRSHIRE DE BEDFORD/ST-HYACINTHE

Le Conseil d'administration supporte cette résolution

Richard Lagacé / Andrew Shufelt propose et appuie l'adoption de cette résolution.

Discussion.

Richard Lagacé explique que depuis plusieurs années, les photos sont numériques et retouchées et que le jugement est fait à partir de ces photos donc, les animaux sont presque parfaits. Il demande si notre formule pourrait être actualisée en considérant cette réalité.

On demande le vote :

La résolution est :

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT
2017-0302-014

Résolution # 6

Le comité Expo demande à Ayrshire du Québec de faire suivre la résolution suivante auprès d'Ayrshire Canada : «Il est demandé à Ayrshire Canada de ne pas tenir de classe d'un an senior non vèlée lors du jugement de la RAWF.».

COMITÉ EXPO

Le Conseil d'administration supporte cette résolution.

Jonathan Lemay / Jonathan Lagacé propose et appuie l'adoption de cette résolution.

Discussion

Doug Evans mentionne que l'Association Ayrshire USA a pris cette décision de retirer cette classe et que pour eux ce fut une réussite.

Florent Foley croit qu'en acceptant cette résolution le nombre de tête diminuera à la Royale.

Richard Lagacé croit que nous devons nous mettre à jour et se rapprocher de la réalité de l'industrie laitière et prendre notre décision dans ce sens.

On demande que cette résolution soit également appliquée au Suprême laitier. On précise que la demande a déjà été faite au Suprême laitier.

On demande le vote :

La résolution est :

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT
2017-0302-015

Résolution# 7 :

Considérant que les jugements d'animaux constituent une vitrine pour la promotion de la race;

Considérant que pour atteindre le statut de race pure, le nombre de génération est différent d'une race à l'autre et d'un pays à l'autre;

Afin de bien représenter la race Ayrshire Canadienne lors de nos jugements aux expositions agricoles.

Il est demandé par le Comité Expo à ce que le pourcentage de pureté des animaux exposés soit égal ou supérieur à 87% afin de bien représenter la race Ayrshire lors des jugements d'animaux.

COMITÉ EXPO

Le Conseil d'administration supporte cette résolution si celle-ci est amendée pour y inclure : seulement si la pureté des animaux Ayrshire exposés soit égale ou supérieur à 87 % afin de bien représenter la race Ayrshire lors des jugements d'animaux.

Jonathan Lemay / Christian Bilodeau propose et appuie l'adoption de cette résolution.

Discussion

Jamie McOuat mentionne que cette discussion a déjà eu lieu par les années passées. Il précise que dans la race Holstein 75 % est accepté et trouve ridicule qu'Ayrshire demande 87 %. Quelques nominations cette année étaient sous ce pourcentage, qu'arrive-t-il avec ce nouveau standard. Mario Lacerte explique que dans la Holstein il faut plus que 3 générations pour atteindre 75 % et qu'à Madison le pourcentage est à 87 %.

On précise que le pourcentage devrait être de 87.5 % et qu'il n'est pas nécessaire d'ajouter le mot « Ayrshire » à la suite de « si la pureté des animaux exposés soit égale ou supérieur à 87% afin de bien représenter la race Ayrshire lors des jugements d'animaux » car au paragraphe précédent, il est précisé « afin de bien représenter la race Ayrshire Canadienne ».

Alex Cumming se dit surpris de cette discussion, car selon lui ces activités devraient être rassembleuses et ne devraient pas exclure les gens qui font des croisements et autres.

On demande le vote :

La résolution est :

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT
2017-0302-016

Résolution# 8 :

Florent Foley propose :

Considérant que nous sommes encore suffisamment d'éleveurs Ayrshire au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays :

Considérant qu'il y a de très bons éleveurs capables de juger toutes les expositions Ayrshire :

Je demande à l'Association Ayrshire du Canada de bien vouloir enlever tous les noms des éleveurs Holstein sur la liste des juges officiels Ayrshire et aspirants juges Ayrshire.

On demande s'il y a un appui au proposeur, aucun appui.

PROPOSITION NON ÉTUDIÉE

Résolution# 9 :

Jonathan Lagacé / Marie-Hélène Labrie propose et appuie d'évaluer l'impact des lactations à moins de 30 jours sur les MCR.

Jonathan Lagacé précise que cette demande est dans le but de ne pas pénaliser les troupeaux qui sont efficaces en ayant un intervalle de vêlage bas. Ayrshire Canada pourrait être un leader dans ce dossier, en collaboration avec les autres races et les gens de l'industrie.

Marie-Hélène Labrie mentionne qu'on en demande toujours plus aux éleveurs et il faut que cela change.

Mario Lacerte demande de revoir la possibilité qu'une lactation soit à 365 jours au lieu de 305 jours pour les calculs.

Pascal Lemire, siégeant au comité des normes de l'industrie au RLC souligne qu'ils ont déjà eu cette discussion au sujet des MCR et que le problème se situe au niveau des animaux déclarés taris à moins de 305 jours et qui peuvent vêler à nouveau au cours de la même année. Comment fait-on pour ne pénaliser ces animaux? Il mentionne qu'une vache perd 1 point par 3 jours au niveau de sa MCR.

Selon Jamie McOuat, nous devrions cibler les kilogrammes de gras et non la MCR.

Richard Lagacé souligne que nous devrions s'actualiser au niveau du marché et travailler avec les nouvelles technologies et ne pas trop se baser sur les MCR.

François Beaudry mentionne que les MCR ne sont que des comparaisons envers des individus et qu'elles pourraient être faites avec des moyennes à 280 jours si nous le désirions.

Andrew Shufelt se questionne sur l'importance d'apporter changement du fait que nous pouvons arrêter au nombre de jours que nous le souhaitons et que la MCR demeure un outil de travail simplement.

L'impact ayant déjà été évalué, le vote n'est pas nécessaire.

Résolution# 10 :

Mary-Ellen Trueman souligne que la Conférence mondiale Ayrshire de 2024 serait une belle opportunité et vitrine pour notre Ayrshire Canadienne.

Andrew Shufelt / Jonathan Lemay propose et appuie qu'un comité soit formé afin d'organiser la Conférence mondiale Ayrshire de 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2017-0302-017

14.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance

15.0 NOMINATION DES JUGES ROYALE ET SUPRÊME LAITIER 2018

On demande de procéder à la nomination des juges de la Royale et Suprême laitier 2018.

Royale (noms les plus suggérés par les exposants votants)

Rock Hébert et André Richard.

Suprême laitier (noms les plus suggérés par les exposants votants)

Neil Kittle et André Richard.

On précise qu'advenant un conflit, le Suprême devra trancher mais jusqu'à maintenant notre choix a toujours été respecté.

Vote pour le 3e nom figurant sur les coupons de vote pour le juge de la Royale 2018.

Jonathan Lemay / Jonathan Lagacé propose et appuie André Gagné.

On demande s'il y d'autres nominations. Aucune autre proposition.

M. André Gagné est choisi.

Vote pour le 3e nom figurant sur les coupons de vote pour le juge du Suprême laitier 2018.

Richard Lagacé / Andrew Shufelt propose et appuie André Clavet.

Jamie McQuat / Jonathan Lemay propose et appuie Doug Evans.

On demande s'il y d'autres nominations. Aucune autre proposition.

On demande le vote pour le Suprême laitier 2018: M. André Clavet est choisi.

16.0 NOUVELLES AFFAIRES

Doug Evans prend la parole. Points retenus :

- félicite le Conseil d'administration au sujet de la refonte des règlements administratifs et souligne que l'Association Ayrshire USA a également fait ce travail antérieurement;
- remercie tous les canadiens qui ont participé aux réunions et expositions dans le cadre de la conférence mondiale tenue aux États-Unis;
- félicite les exposants de Madison mais surtout Ferme Margot;
- remerciement de lui avoir offert l'opportunité de juger la Royale 2016. Les classes jugées étaient impressionnantes et ce fut un très bon spectacle;
- félicite Mario Lacerte d'avoir élevé la grande championne de Toronto;
- même enjeu à leur association au niveau des finances ;
- perte de leur président l'an passé d'un cancer, alors il poursuivra le mandat;
- haplotype, effort de sélection pour éliminer cette tare;
- plus de semences ont été sexées;
- Génétique acère : de plus en plus de demandes adressées à M. Studer pour que ce gène soit pris en considération par Semex.

Mary-Ellen Trueman mentionne que le Club Ayrshire du Nouveau-Brunswick remercie tous les participants qui ont assisté à l'AGA 2016. Elle invite les gens à venir participer à l'expo de Charlottetown le 15 août prochain et précise que Greg Edmonds, président de la Fédération mondiale Ayrshire, agira à titre de juge.

François Beaudry remercie les gens de leur présence et précise que la participation des membres est très appréciée. Il remercie les commanditaires et les gens du club Ayrshire Bedford/St-Hyacinthe pour leur très beau travail.

17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Hendrick Larouche / Mary-Ellen Trueman propose et appuie la levée de la séance à 13h 40.

ADOPTÉE
2017-0302-018